

MODULE THÉRAPEUTIQUE

05 & 06 OCTOBRE 2018

Dr Vincent PUEL et Dr Jean-Pierre BAROIN

LES TRS EN CARDIOLOGIE

UN CONSTAT

- 1 patient sur 3 est atteint de TRS en cardiologie.
 - Les patients SAS en cardiologie sont en général peu symptomatiques. Ils n'ont pas le plus souvent la présentation clinique caractéristique du SAS, obèse, ronfleur et somnolent.
 - 80% des SAS ne sont pas diagnostiqués
- La prise en charge des TRS améliore le pronostic des cardiopathies.
- Les centres du sommeil sont encombrés et proposent des délais incompatibles avec la prise en charge cardiologique.

Les cardiologues sont de plus en plus concernés par l'importance des TRS en pathologie cardio-vasculaire

GUIDE DE BONNE PRATIQUE

POUR LA PRISE EN CHARGE DIAGNOSTIQUE, THÉRAPEUTIQUE ET DE SUIVI, DES PATIENTS ADULTES PRÉSENTANT DES PATHOLOGIES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL.

Document élaboré de façon conjointe par les CNP de pneumologie et de cardiologie. Il précise les règles de bonnes pratiques devant être respectées par les cardiologues prenant en charge des pathologies respiratoires du sommeil. Il s'appuie sur les référentiels existants, notamment :

Société de Pneumologie de Langue Française SPLF 2010 | Recommandation pour la pratique clinique du syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil de l'adulte.

HAS | Place et conditions de réalisation de la polysomnographie de la polygraphie respiratoire dans les troubles du sommeil, mai 2012.

Les recommandations s'accordent sur le fait que les médecins participant à l'interprétation des examens du sommeil doivent avoir une formation adaptée sur les pathologies du sommeil et une formation pratique sur l'utilisation des appareils.

LES DIFFÉRENTES FORMATIONS

LA PRISE EN CHARGE EN CARDIOLOGIE EST UNE NÉCESSITÉ, C'EST DÉJÀ UNE RÉALITÉ : ENVIRON 1 000 CARDIOLOGUES PRATIQUENT LA POLYGRAPHIE VENTILATOIRE

Les formations recommandées par les CNP de cardiologie et de pneumologie :

- DIU le sommeil et sa pathologie
- CardioSleep Formations
- Les Ateliers d'Arcachon
- JPRS : journées pratiques respiration sommeil
- MACS formation

pourquoi choisir **CardioSleep ?**

A côté des autres formations, **CardioSleep Formations** est :

- Spécifiquement adaptée à la pratique des cardiologues.
- Délivrée par une équipe de cardiologues détenteurs du DIU du sommeil, pour les cardiologues.
- Agréée DPC, elle répond aux objectifs précis de préparation des cardiologues à la prise en charge des TRS dans le cadre de leur spécialité.

Numéro organisme: 7962



**ANDPC HABILITÉ À
DÉLIVRER DES
PROGRAMMES DE
DPC**

OBJECTIFS DES FORMATIONS

DEUX MODULES DE 2 JOURS DONNENT AU DÉTENTEUR UN **ACCÈS RECONNU PAR LES SPÉCIALISTES DU SOMMEIL** AU DÉPISTAGE ET À LA PRISE EN CHARGE DES TRS EN CARDIOLOGIE.

module **diagnostic**

Acquisition des
BASES DE LA PHYSIOLOGIE DU SOMMEIL

Acquisition des
CONNAISSANCES DIAGNOSTIQUES DES TROUBLES RESPIRATOIRES LIÉS AU SOMMEIL

Apprentissage de la
LECTURE ET L'INTERPRÉTATION DE LA POLYGRAPHIE VENTILATOIRE

Découverte des
DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DIAGNOSTIQUES DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ

Apprentissage des
DIFFÉRENTS MODES DE VENTILATION DANS LES TRS

Apprentissage à
L'UTILISATION, À LA PRESCRIPTION, AU RÉGLAGE ET AU SUIVI DES SYSTÈMES DE VENTILATION

Découverte des
DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DE VENTILATION DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ

Découverte des autres méthodes de traitement :
ORTHÈSES MANDIBULAIRES, CHIRURGIE ORL ET MAXILLO-FACIALE

module **thérapeutique**

PROGRAMME DE LA FORMATION

PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE DU SAS

05 OCTOBRE 2018

8h00 – 8h30	Accueil des participants et présentation du cours
8h30 – 10h30	COURS 1 – DR PUEL LA VENTILATION DU SASO ET DU SASC <ul style="list-style-type: none">• La PPC : mode d'action, indications, contre-indications, législation• La ventilation auto-asservie. Le traitement du SAS central
10h30 – 11h00	Pause
11h00 – 11h30	• Cas clinique PPC, le rôle du prestataire - Dr Puel et T. Porterie
11h30 – 12h30	COURS 2 – DR RAYMOND LES AUTRES MODES DE VENTILATION <ul style="list-style-type: none">• Bilan pré-thérapeutique respiratoire• SAS et pathologies respiratoires• La VDNP
12h30 – 14h00	Déjeuner
14h00-16h00	COURS 3 – DR BAROIN APPAREILLAGE ET SUIVI DU SAS <ul style="list-style-type: none">• Consultation d'annonce• Première installation• Effets secondaires• Suivi thérapeutique, données machines
16h00-16h30	Pause
16h30-18h30	FORMATION par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes) SOCIÉTÉS PHILIPS, RESMED, SEFAM, LOWENSTEIN

06 OCTOBRE 2018

8h00 – 10h00

COURS 4 – DR BAROIN & DR PUEL

SITUATIONS DIFFICILES AU TRAVERS DE CAS

CLINIQUES

- SDE résiduelle
- Patient non-observant
- Échec et intolérance

10h00 – 10h30

Pause

10h30-12h30

FORMATION par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes)

SOCIÉTÉS PHILIPS, RESMED, SEFAM, LOWENSTEIN

12h30-14h00

Déjeuner

14h00 – 15h00

COURS 5 – DR PAPAXANTHOS

ASPECTS THERAPEUTIQUES DE LA PRISE EN CHARGE ORL DU SAS

- Orthèses d'avancée mandibulaire
- Chirurgie hors bases osseuses
- Stimulation du XII
- Indications d'endoscopie du sommeil

15h00 - 16h00

COURS 6 – DR HARDY

TRAITEMENT CHIRURGICAL DU SAS

- Bilan pré-chirurgical clinique et paraclinique
- Chirurgie bi-maxillaire

16h00-16h30

COURS 7 – DR PUEL & DR BAROIN

STRATÉGIE THÉRAPEUTIQUE DES TRS

16h30 – 17h00

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

FIN DE LA FORMATION

INFORMATIONS PRATIQUES

MODULE DU 05 ET 06 OCTOBRE 2018

LIEU DE LA FORMATION

Hôtel Pullman Bordeaux Lac
Avenue Jean Gabriel Domergue
33 000 Bordeaux
Tél. 05 56 69 66 66
www.accorhotels.com

ACCÈS DEPUIS LA GARE ST JEAN

Tramway C vers Parc des Expositions | 25 min, arrêt Palais des Congrès.

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT DE MÉRIGNAC

Bus Navette Lianes 1 vers Gare St Jean | 40 min, arrêt Gare St Jean | Tramway C vers Parc des expositions | 25 min, arrêt Palais des Congrès.

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

Agence MACOGESTION | 15 rue de la Bergerie, 64200 Biarritz | Coralie Martin 06 77 85 60 41
Mail : contact@cardiosleep.fr | www.cardiosleep.fr

HÉBERGEMENT

Si vous souhaitez une proposition d'hébergement, des chambres sont optionnées à :

Hôtel Ibis Bordeaux Lac
Rue du Petit Barail
33 000 Bordeaux
Tél. 05 56 50 96 50

BULLETIN D'INSCRIPTION MÉDECIN

MODULE DU 05 ET 06 OCTOBRE 2018

Civilité : Madame Mademoiselle Monsieur

Titre : Spécialité :

Nom : Prénom :

Hôpital / Clinique :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Mobile :

E-Mail (obligatoire) :

FRAIS D'INSCRIPTION *

1200,00 € TTC

HÉBERGEMENT ET OPTIONS *

Hôtel

- Nuit du 04 Octobre 135,00 €
- Nuit du 05 Octobre 135,00 €

Dîner du 05 Octobre

- Je souhaite participer au dîner Je ne participerai pas au dîner

RÈGLEMENT

Bulletin à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « **C&SA** » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

* Options selon disponibilités à la date de réception de votre bulletin

* Les droits d'inscription comprennent les frais de dossier, les supports de travail, l'enseignement, les pauses café et les déjeuners durant les 2 jours.

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

MODULE DU 05 ET 06 OCTOBRE 2018

RÉCAPITULATIF	Prix Unitaire	Quantité	TOTAL
FORMATION			
Module Thérapeutique	1200 €		
OPTIONS			
Nuit du 04 Octobre	135 €		
Nuit du 05 Octobre	135 €		
Dîner du 05 Octobre	60€		
TOTAL TTC			

J'envoie mon chèque par voie postale à l'ordre de « C&SA » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODULE DU 05 ET 06 OCTOBRE 2018

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses, les déjeuners et le dîner du vendredi. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr